Probleme courtier d'assurance vie et précisions

Par	Vis	iteu	r			

madame monsieur je me permet de vous écrire pour pouvoir trouver une solution, je suis bénéficiaire d'un contrant assurance vie mma ou aprioris il y a 3 bénéficiaire, pour la somme de 40000? chacun.a ce jour j'ai récupère un chèque de 19669,38 mma vie sa.actuellement c'est un courtier qui gère tout les contrats entre les bénéficiaires et la mma.

a ce jour

due,le courtier ma dit que j'étais bien bénéficiaire de 40000? qu'il avait fait une erreurs et qu'il avait donner 80000? a une personne et 19669? au deux autre personne, et qu'il essais de récupère la somme trop perçu de la personne et que si il ni parvenais pas je n'avais aucun recours alors que faire!,je lui est demander un copie du contrat qu'il ma refuse de me donner.a ce jour jais prie un avocat qui a écrie a la compagnie et pas de réponse depuis 15 jours

Dans cette perspective, je vous prie d'agréer, l'expression de sentiments cordiaux et respectueux.

Dan Maria

Par Visiteur

Cher monsieur,

a ce jour j'ai eu le courtier dénommer due, le courtier ma dit que j'étais bien bénéficiaire de 40000? qu'il avait fait une erreurs et qu'il avait donner 80000? a une personne et 19669? au deux autre personne, et qu'il essais de récupère la somme trop perçu de la personne et que si il ni parvenais pas je n'avais aucun recours alors que faire!, je lui est demander un copie du contrat qu'il ma refuse de me donner. a ce jour jais prie un avocat qui a écrie a la compagnie et pas de réponse depuis 15 jours

Visiblement le problème ne vient pas tant de l'assurance qui elle, a bien remplit sa part du contrat en versant la somme, mais bien du courtier qui s'est trompé dans le versement.

A ce titre, il est pleinement responsable de son erreur et dispose d'ailleurs d'une action en répétition de l'indu qui lui permet d'obtenir remboursement des sommes indument versées à certains bénéficiaires.

En conséquence, il convient d'intenter une action judiciaire contre l'assurance (seule responsable juridiquement de l'exécution du contrat) afin d'obtenir le versement de la somme charge à l'assurance de se retourner ensuite contre son courtier qui a mal assuré l'exécution du contrat.

Très cordialement, Je reste à votre entière disposition.